



Fédération Sportive et Gymnique du Travail

Commission Cycliste de la Haute-Garonne

10, Boulevard Marcel Dassault – 31770 COLOMIERS

Tél. : 05.34.36.12.40 - Fax : 05.34.36.12.44

Email : accueil@31.fsgt.org - site Internet : <http://www.cyclismefsgt31.fr>

REGLEMENT EPREUVE CYCLO-CROSS

DATE : Dimanche 19 Janvier 2020

CLUB : TOAC

NOM DE L'EPREUVE : Cyclo-Cross de FLOURENS

LIEU : FLOURENS (31)

LONGUEUR DU CIRCUIT :

Catégories	Heures dossards	Heures départ	Durée		Récompenses
1 ^{ère}					
2 ^{ème}	14h00	15h00	50 mn		Coupe + bouquet au 1 ^{er} de chaque catégorie
3 ^{ème}	14h00	15h00	50 mn		Lot au 3 premiers de chaque catégorie
4 ^{ème}	14h00	15h00	50 mn		
5 ^{ème}	14h00	15h00	50 mn		
Cadets	14h00	15h00	30 mn		
Minimes	14h00	15h00	20 mn		
Féminines	14h00	15h00	40 mn		

NB : Les 1^{ères} catégories courront dans le peloton des 2^{èmes} catégories et seront récompensés uniquement s'ils sont vainqueurs de la course.

Lieu remise des dossards : Salle des Fêtes de Flourens

Initiation jeunes : 14h30

Epreuve ouverte aux catégories de valeurs renseignées ci-dessus, disputée sous les règlements cyclistes FSGT d'Occitanie- Pyrénées et du règlement fédéral FSGT.

BRAQUETS : Cadet(te)s : 7m62(50/14) – Minimes : 7m01(46/14)

Pour des raisons de sécurité, le port de caméra sur le casque, le vélo ou le concurrent est strictement interdit. Pour les VTT cintre inférieur à 50 cm et pas de corne de bœuf.

Si des conditions météorologiques ou des événements imprévus, pouvant mettre en danger les concurrents, survenaient, les organisateurs, en concertation avec le collège de commissaires, se réservent le droit de raccourcir la durée de l'épreuve ou d'annuler celle-ci.

Observations :

EPREUVE OUVERTE AUX LICENCIES F.S.G.T. ET AUX NON LICENCIES FSGT

Tarif engagements : LICENCIES F.S.G.T. => 7 €

Tarif engagements : NON LICENCIES F.S.G.T. => 10 €

Le port du maillot est obligatoire pour recevoir les récompenses.

Dernière épreuve du Championnat Haute-Garonne avec remise des Maillots.